



New Brunswick  
Arts Board

Conseil des arts  
du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 1997-1998

New  Nouveau  
Brunswick

**HUITIÈME  
RAPPORT ANNUEL**

**1997-1998**

**le 24 juin 1998**

## 1997-1998 Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

<u>Nom</u>		<u>Secteur</u>
	<b>Coprésidents</b>	
David Lonergan, Moncton		Nomination ministérielle
Peter D. Smith, Saint-Jean		Nomination ministérielle
	<b>Vice-président</b>	
Virgil Hammock, Sackville		Nomination ministérielle
	<b>Membres</b>	
Susan Vida Judah, Upper Kingsclear		Ex-coprésident (ex officio)
Francine Ward, Red Bank (juin 1997- janvier 1998)		Arts autochtones
Luke Simon, Big Cove (février 1998-mai 1998)		Arts autochtones
Richard Hornsby, Mouth of Keswick		Musique classique
Betty Tompkins, Saint-Jean	Développement culturel communautaire (anglophone)	
Martine Thériault, Caraquet	Développement culturel communautaire (francophone)	
Vicky Lentz, Edmundston		Métiers d'art
Kevin Matthews, Fredericton (juin-octobre 1997)		Film et vidéo
Janet Clarke, Fredericton (décembre 1997-)		Film et vidéo
Gary Langguth, Saint-Jean		Arts littéraires d'expression anglaise
Judith Hamel, Riverside-Albert (juin 1997-mars 1998)		Arts littéraires d'expression française
Roland Gauvin, Moncton		Musique (autre que classique)
Jenny Munday, Fredericton (juin 1995-juillet 1997)		Théâtre et danse (anglophone)
Charlie Rhindress, Sackville (septembre 1997-)		Théâtre et danse (anglophone)
Marcia Babineau, Robichaud		Théâtre et danse (francophone)
Jacques Martin, St-Basile		Arts visuels

## RÉUNIONS

### 1997 - 1998 CANB

le 12 juin 1997 (assemblée annuelle)	Fredericton
le 13 juin 1997	Fredericton
les 11 et 12 septembre 1997	Edmundston
les 5 et 6 décembre 1997	Sackville
les 27 et 28 février 1998	Moncton
les 8 et 9 mai 1998	Caraquet



*Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - assemblée annuelle - le 12 juin 1997*  
*Photo: Gammon Burke Photography 1997*

À l'avant (assis) : Jenny Munday, David Lonergan, Vicky Lentz, Judith Hamel, Hon. Ann Breault (Ministre, Municipalités, Culture et Habitation), Betty Tompkins, Martine Thériault.

À l'arrière (debout) : Jacques Martin, Roland Gauvin, Peter Smith, Virgil Hammock, Gary Langguth, Susan Vida Judah, Marcia Babineau.

Sont absents: Richard Hornsby, Francine Ward, Kevin Matthews.

---

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été créé en 1989, dans le cadre de la politique sur les beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et elle est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

---

## **Mandat**

Le CANB a pour buts

- a) de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques, ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en
  - (i) conseillant le gouvernement, par l'entremise du Ministre, sur la politique à l'égard des arts,
  - (ii) établissant et appliquant un système de jury pour l'évaluation des oeuvres, des projets et des propositions relativement aux activités artistiques par des pairs,
  - (iii) réunissant la communauté artistique et devenant son porte-parole, et
  - (iv) améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts,
- b) de consulter, d'aider tout organisme ou tout particulier et de collaborer avec eux par rapport aux buts indiqués à l'alinéa a), et
- c) de réaliser toutes autres activités ou fonctions reliées aux arts selon ce que le Ministre peut ordonner.

## Message des Coprésidents

Nous sommes heureux de présenter le huitième rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour l'année 1997-1998. Pendant de nombreuses années, le Conseil s'est efforcé à devenir un organisme de financement de plein droit, avec plus d'autorité que lui confère son statut actuel d'organisme consultatif auprès du gouvernement. Notre but sera bientôt atteint. Nous serons sous peu responsable de la gestion et de la révision des programmes autonomes par rapport au gouvernement. Au cours de la dernière année, le Conseil a axé ses efforts sur la réalisation de cet objectif.

Un Conseil des arts autonome a été fortement recommandé par le Comité de travail sur la politique culturelle qui a été créé à la suite de Forum 95 du Conseil des arts. Le comité a présenté son rapport à la ministre Ann Breault en juin 1997. Le gouvernement a répondu au rapport dans un document intitulé *Un engagement envers notre culture*, en février 1998. Le document confirmait l'intention du gouvernement de créer un Conseil des arts du Nouveau-Brunswick autonome. Nous nous réjouissons de cette décision. Le Conseil avait déjà demandé à un consultant, François Colbert, de rédiger un rapport sur la faisabilité d'un organisme autonome. Celui-ci a été étudié et modifié à la réunion du Conseil des arts d'avril 1997. Il a donné lieu à un document intitulé « Proposition pour le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick » qui a été présenté à la ministre Ann Breault à l'assemblée générale annuelle du Conseil en juin 1997. En acceptant le rapport, la Ministre a souligné qu'elle souscrivait aux quinze recommandations qu'elle a qualifiées de « raisonnables et réalisables ».

La réponse du gouvernement au rapport Colbert a été généralement positive. Toutes les recommandations n'ont pas été acceptées mais nous avons un bon début. Le Conseil a beaucoup travaillé au cours des derniers mois sur la structure d'un conseil autonome. Un comité de transition mixte du gouvernement et du conseil a été créé pour établir les modalités et rédiger les propositions de modifications à la loi et aux règlements administratifs d'un nouveau Conseil des arts ayant un plus vaste mandat. Le comité présentera son rapport à l'assemblée générale annuelle de 1998 à des fins d'approbation par le Conseil. Nous prévoyons que la *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* sera modifiée à la session d'automne de l'Assemblée législative. Si tout va comme prévu, le nouveau Conseil des arts devrait être en fonction le 1<sup>er</sup> avril 1999.

La création d'un Conseil des arts autonome était primordiale. La position générale prise par le gouvernement dans son document *Un engagement envers notre culture* nous préoccupait également. Nous avons espéré que la réponse du gouvernement au rapport du Comité de travail sur la politique culturelle appuierait une politique culturelle générale et concrète au lieu d'une série d'énoncés de principes décousus. Nous constatons toutefois, avec plaisir, que de nombreux engagements du gouvernement comprennent des verbes « d'action » particulièrement en ce qui a trait aux arts dans les écoles et à l'appui à la communauté culturelle du Nouveau-Brunswick. Afin d'assurer que le gouvernement respecte ses propres engagements, nous avons créé un comité de « surveillance », qui est composé de membres du Conseil et d'autres intervenants et qui est présidé par la coprésidente sortante Susan Vida Judah. Le comité surveillera les progrès du gouvernement quant au respect de ses engagements envers la culture au cours des prochaines années et rendra public régulièrement les résultats négatifs et positifs. Le but de cette démarche n'est pas de « talonner » le gouvernement mais uniquement de lui rappeler l'importance de respecter ses engagements envers la communauté culturelle.

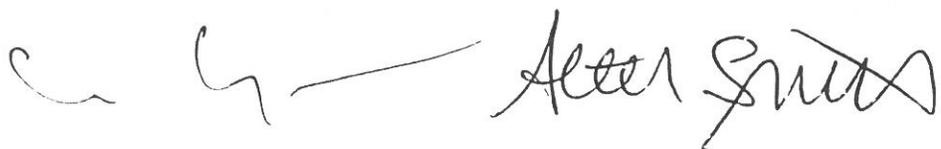
Le Conseil a étudié avec beaucoup d'intérêt le document publié récemment par Statistique Canada et intitulé *The Health and Vitality of the Cultural Sector in New Brunswick*. Ce rapport confirme bien des points qui ont été soulevés par la communauté artistique depuis de nombreuses années concernant l'impact économique direct et indirect de la culture, un impact qui est considérable dans la province. Il est important de noter que la culture est un des secteurs de l'économie de la province qui se développe le plus rapidement et qui est le plus prospère. Il ne faudrait toutefois pas oublier les avantages plus généraux, mais moins quantifiables facilement, que représentent les arts et de la culture pour le mieux-être au Nouveau-Brunswick. Les arts et la culture nous définissent comme peuple. Ils ont un impact important, sinon le plus important, sur la qualité de vie dans la province. Les industries culturelles forment le secteur dans lequel l'impact économique peut être le plus clairement démontré. Il faut cependant retenir que, faute d'excellence dans la création des artistes, au sein des organisations artistiques et dans les systèmes de prestation, ces industries n'auraient rien à produire. L'infrastructure pour l'excellence en art doit être mise en valeur et protégée si le secteur veut continuer de se développer et de prospérer. Le gouvernement doit donc être proactif dans son soutien aux arts dans les écoles, dans l'accès aux programmes de formation pour les artistes et dans la reconnaissance de la vraie valeur de ces derniers.

En parlant d'excellence, nous avons eu le plaisir de présider deux cérémonies de remise des Prix d'Excellence en art. Nous avons noté la présence du Premier ministre à ces deux cérémonies. Nous espérons que cet appui offert aux artistes par les plus hautes instances du gouvernement se maintiendra au cours du mandat de ce dernier et par après.

Chaque année, le Conseil reconnaît l'engagement exceptionnel envers le développement des arts au Nouveau-Brunswick en remettant des certificats de reconnaissance. La ministre Ann Breault a décerné les certificats pour 1997, au cours de l'assemblée générale annuelle du conseil, à dix récipiendaires dont les réalisations sont décrites ci-après dans le présent rapport.

En mars dernier, les membres du Conseil ont été attristés d'apprendre le décès de Christina Sabat, critique d'art de Fredericton. M<sup>me</sup> Sabat s'est toujours faite la championne des arts au Nouveau-Brunswick et une alliée du travail du Conseil des arts. Nous pouvions toujours compter sur elle pour nous forcer à être vigilants. Elle nous manquera.

Nous remercions les membres du Comité de travail sur la politique culturelle pour un travail bien fait et le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'avoir rehaussé le profil de la culture. Nous attendons le transfert de la culture au ministère du Développement économique, du Tourisme et de la Culture. Nous estimons que, si le gouvernement respecte les engagements qu'il a pris envers la culture dans sa réponse au Comité de travail, la province sera un meilleur endroit non seulement pour ses artistes mais pour tous les Néo-Brunswickois.



**David Lonergan et Peter D. Smith**  
Coprésidents

---

## Activités de 1997-1998

Au cours de la dernière année, nous avons surtout mis l'accent sur la nouvelle structure et le nouveau mandat du Conseil, sans pour autant négliger nos tâches courantes telles la supervision constante des programmes et des jurys ainsi que le travail des comités. Nous avons travaillé de façon positive et efficace avec la Direction des arts et d'autres bureaux du gouvernement au nom des artistes du Nouveau-Brunswick.

### **Les arts dans les écoles et la formation en arts**

L'absence de programmes de formation accessibles aux travailleurs du secteur culturel, en particulier ceux qui sont autonomes, nous préoccupe depuis longtemps. Les fonds destinés à la formation professionnelle proviennent habituellement de l'Assurance-emploi à laquelle les travailleurs autonomes ne sont pas admissibles. La situation est devenue plus complexe lorsque la responsabilité de la formation a été transférée du gouvernement fédéral au gouvernement provincial. Les membres du Conseil des arts ont présenté ces préoccupations à la Conférence des conseils sectoriels de la Commission de mise en valeur de la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick, à Moncton, à l'automne de 1997. S'unissant aux représentants de nombreuses autres organisations du secteur culturel, les membres du Conseil ont entrepris l'étude de l'impact du transfert des fonds fédéraux à la province sur le secteur culturel. Après avoir rencontré les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail, un Comité d'adaptation a été créé. Un budget de 20 000 \$ lui a été attribué pour effectuer une étude générale des programmes de formation accessibles aux travailleurs culturels de la province et une évaluation des critères d'admissibilité applicables aux artistes autonomes. Le comité consultera les organisations artistiques et patrimoniales pour déterminer les besoins du secteur culturel en matière de formation. Il formulera aussi des recommandations sur les adaptations et ajouts futurs aux programmes de formation et à leurs critères d'admissibilité. Un rapport sera présenté en décembre 1998. On espère que cette étude permettra d'accroître les possibilités de formation pour la main-d'oeuvre culturelle.

Nous poursuivons de nombreuses autres initiatives dans le domaine de la sensibilisation et de la formation. Un atelier bilingue pour les entrepreneurs en arts sera organisé par le Banff Centre for the Arts. La planification de ce cours a été reportée jusqu'à ce que la question des fonds accessibles aux travailleurs culturels autonomes soit résolue. Un autre projet est l'étude comparative du programme d'études en arts dans les écoles (qui semble idéal) et du cours actuellement dispensé par les enseignants qui sont rarement des spécialistes en arts. Le troisième projet est la possibilité d'améliorer le programme des artistes en milieu scolaire.

### **Programmes et jurys**

Des révisions aux critères d'admissibilité aux programmes d'arts évalués par jurys de la province ont été proposées au Conseil par des membres de la Writers' Federation of New Brunswick. Pour être admissibles à une subvention, les écrivains devaient avoir fait publier un ouvrage par une maison d'édition reconnue. Cette exigence était plus rigoureuse que celle applicable aux autres requérants d'autres disciplines. Ainsi, les jeunes écrivains ou les écrivains en herbe ne pouvaient même pas présenter une demande de subvention. Le comité a rencontré les agents de la Direction des arts. Les règles applicables aux écrivains ont par après été modifiées. Elles sont maintenant conformes à celles d'autres disciplines. Grâce à ce changement, la valeur d'une demande est déterminée par le jury, et non par la structure de l'industrie de l'édition locale. Il en a résulté une hausse sensible du nombre de demandes d'écrivains qui ont été retenues.

La mise à jour des listes de jurys précises est une autre tâche importante du Conseil. Cette année, de nouvelles modalités ont été établies pour mettre et tenir à jour la liste officielle des jurés recommandés. Les membres du Conseil, représentant les diverses disciplines, ont participé à la sélection de chaque jury et la liste principale est mise à jour à chaque réunion du Conseil.

### **Les arts et la culture dans les municipalités**

Dans sa réponse au Comité de travail sur la politique culturelle intitulé *Un engagement envers notre culture*, le gouvernement a décrit ses énoncés de principes. Même si la province s'est abstenue d'établir une politique culturelle générale, c'est un pas dans la bonne voie. Le Conseil espère que les municipalités emboîteront le pas à la province et iront encore plus loin. Il existe déjà des signes prometteurs dans plusieurs localités. Caraquet possède une politique culturelle qui énonce clairement le soutien de la municipalité aux arts et à la culture. Saint-Jean et Moncton comptent des agents culturels et possèdent des collections d'art reconnues. Moncton et Edmundston élaborent des politiques culturelles en consultation avec leurs communautés artistiques respectives. Edmundston créera sous peu une collection municipale d'oeuvres d'art. La Commission industrielle du Nord-Ouest a mis sur pied un comité consultatif formé de représentants du secteur des arts et de la culture, dont Vicky Lentz, membre du Conseil des arts, fait partie. La Commission reconnaît le potentiel économique que représente le développement du secteur des arts et de la culture pour la région. À Fredericton, les membres du Conseil collaborent à l'établissement d'un centre culturel et à l'adoption d'une politique concernant l'exposition des oeuvres d'arts dans les édifices publics.

Les organisations artistiques et les artistes cherchent et trouvent de nouveaux partenaires. Les membres du Conseil suivent cette tendance. Peter Smith a assisté à une conférence intitulée Connexions : pour l'enrichissement des communautés et des arts, à Toronto en septembre dernier. La conférence portait sur l'interdépendance des artistes professionnels et de leurs communautés et le potentiel d'une synergie créative. Les conférenciers ont présenté une série intéressante de projets d'art public réussis et de projets de création dirigés par des artistes pour améliorer la qualité de vie dans les communautés rurales et urbaines, et les centres-villes. En février, David Lonergan et Judith Hamel ont donné des exposés dans le cadre du colloque sur *Les Partenariats dans les arts*, organisé conjointement par le Centre culturel Aberdeen et l'Université de Moncton. Les participants ont répondu à l'interaction dynamique et avantageuse possible entre les entreprises, l'éducation et les arts.

Reconnaissant l'importance des communautés, le Conseil a décidé de tenir ses réunions à différents endroits dans la province plutôt qu'à Fredericton uniquement. Au cours de la dernière année, le Conseil s'est réuni à Edmundston, Sackville, Moncton et Caraquet. Ces réunions ont permis aux artistes de ces régions de rencontrer les membres du Conseil et aux membres du Conseil de visiter les galeries et les studios, d'entendre de la musique, d'assister à des conférences et surtout de rencontrer de nombreux artistes. Nous prévoyons maintenir cette pratique l'an prochain. Un organisme comme la nôtre doit être constamment en contact avec les personnes qu'il sert.

---

## Nous y étions : participation du CANB à des réunions, conférences, ateliers et autres activités

---

### Virgil Hammock

- Conseil de ressources humaines du secteur culturel, l'AGA et conférence nationale, Ottawa, septembre 1997

### Virgil Hammock • Richard Hornsby

- Commission de mise en valeur de la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick, *Gagner grâce aux alliances stratégiques : les conseils sectoriels et la main d'oeuvre de l'avenir* - Moncton, octobre 1997

### Richard Hornsby

- Conseil de ressources humaines du secteur culturel - conférences téléphoniques sur le développement des carrières
- Association for Technology in Music Instruction, conférence - Cleveland, Ohio, octobre 1997
- College of Music Society of North America, conférence - Chicago, 1997
- New Brunswick Arts Council, *Presenting New Brunswick* - Mactaquac, octobre 1997

### David Lonergan • Vicky Lentz • Judith Hamel

- Partenariat dans les arts, colloque - Centre culturel Aberdeen et l'Université de Moncton, 1998

### Vicky Lentz

- Collège d'artisanat et design du N.-B., *Design for Survival*, colloque - Fredericton, printemps 1998
- Conseil de la culture de la Gaspésie, conférence pour les arts visuels - Québec, juin 1998

### Gary Langguth

- Saint John Writers' Group, juin 1997, et Writers' Federation of New Brunswick, novembre 1997 - sessions d'information du CANB

### Peter Smith • Roland Gauvin

- Conférence et gala de la musique de la côte est - Halifax, du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 1998

### David Lonergan • Peter Smith

- Conseil des arts du Canada, 1998 Réunion des conseils des arts - Ottawa, avril 1998

### Martine Thériault

- Fédération culturelle canadienne-française, table ronde - Ottawa
- Commission culturelle de Caraquet : membre
- Festival régional de musique : membre du conseil
- Forum de concertation des organismes francophones du Nouveau-Brunswick : représentante active

### Peter Smith

- Contact Ontario - Toronto, du 16 au 19 octobre 1997
- Conseil des arts de l'Ontario, *Connexions : pour l'enrichissement des communautés et des arts*, conférence nationale - Toronto, septembre 1997

### Susan Vida Judah

- Conférence canadienne des arts, réunions du conseil - Winnipeg, en juin et Ottawa, en novembre 1997
- Comité consultatif sur les arts, 1997; Forum sur le développement social, 1998 : l'hon. Andy Scott
- Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick, présentation - mars 1997. AGA, mai 1998
- Année canadienne de l'Asie-Pacifique, réunions - Fredericton, mai, juin 1997
- Table ronde sur le millénaire, consultation, - Fredericton, octobre 1997

### Betty Tompkins

- New Brunswick Arts Council : membre du conseil et comité de développement culturel, 1997-1998
  - Saint John Jazz and Blues Festival, présidente
-

## Certificats de reconnaissance - 1997

Chaque année, le CANB rend hommage aux personnes qui ont grandement contribué à la promotion des arts au Nouveau-Brunswick. À l'assemblée annuelle de 1997, des certificats de reconnaissance ont été présentés aux personnes suivantes.

**Fernand Arsenault**, doyen des arts de l'Université de Moncton et promoteur constant de la musique, du théâtre et des arts visuels; a été un des fondateurs du Quatuor à corde Arthur-LeBlanc.

**Barry Cameron**, membre actif de la Coopérative des cinéastes du NB, âme dirigeante de la création de Film NB, cinéaste, critique de film, et enseignant du cinéma à l'UNB.

**Mark Carmody**, musicien et compositeur innovateur, producteur de disques et ingénieur du son avec un talent particulier pour découvrir de jeunes musiciens prometteurs et travailler avec eux.

**René Cormier**, directeur, acteur, musicien et chorégraphe, directeur artistique du Théâtre populaire d'Acadie et réalisateur de spectacles pour le Festival acadien de Caraquet.

**Audrey Côté St-Onge**, récipiendaire du prix Lescarbot pour des bénévoles du secteur des arts, présidente fondatrice de l'Association culturelle du Haut-Saint-Jean, enseignante et artiste visuelle.

**Laeticia Cyr**, ancienne directrice de la programmation à Radio-Canada, membre de nombreuses organisations artistiques, dont les Jeunesses musicales; une des fondateurs du Quatuor Arthur-LeBlanc.

**Marion Cumming**, artiste et supporteur enthousiaste de l'artisanat; ses nombreux dessins d'édifices du patrimoine ont contribué à leur préservation.

**Colin Mailer**, hautboïste, membre fondateur et supporteur dévoué du Fredericton Chamber Orchestra.

**Aline O'Brien**, a fondé des chorales, formé des chanteurs et contribué à la vie musicale au Nouveau-Brunswick et sur la scène internationale.

**Peter Powning**, récipiendaire du prix Strathbutler, du Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick et du prix de bronze du deuxième Concours international de céramique au Japon; son renom international fait honneur à sa province.

**Daniel Thériault**, ancien directeur général du Conseil provincial des sociétés culturelles pendant de nombreuses années où il a fait valoir son engagement dans le développement culturel communautaire.

**Peter Thomas**, rédacteur en chef de The Fiddlehead, éditeur de Goose Lane Editions, poète, romancier et critique littéraire; a influencé les écrivains de la province.

**Kent Thompson**, directeur de la création littéraire à l'UNB, rédacteur en chef de The Fiddlehead, supporteur de la communauté littéraire, romancier, dramaturge, poète, essayiste et directeur de théâtre.

# Résultats des programmes de subventions de 1997-1998

## Membres des jurys et recommandations des jurys pour 1997-1998

Les subventions à la création et à la documentation ainsi que les bourses d'études en arts, les prix d'excellence, les subventions des arts sur invitation du Nouveau-Brunswick et les subventions d'artiste résident sont coordonnées par la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation et financées par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire évalue les demandes. Les membres du jury sont choisis à partir d'une liste approuvée par les membres du Conseil des arts. Les recommandations des jurys concernant les prix ou les subventions attribués aux candidats et le montant de ces prix et subventions sont envoyés directement à la ministre, à des fins d'approbation.

Voici la liste, par concours, des prix et subventions recommandés, des bénéficiaires proposés ainsi que des membres du jury de chaque concours. Les membres du CANB ont le plaisir d'annoncer que toutes les recommandations des jurys pour les subventions et les prix ont été approuvées par la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

### SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION

#### arts littéraires

Ann Brennan, Bathurst 1 475 \$

#### musique

SOL, Moncton 1 200 \$  
Rothesay Kings Girls Rotary Choir, Fairvale 3 400 \$

#### danse

Danseast Young Company, Moncton 4 000 \$

#### arts visuels

Sylvat Aziz, Sackville 1 750 \$  
Ronald Goguen, Cocagne 175 \$

Total: 12 000 \$

**Jury:** Marcel Belliveau, Charlottetown, I.P.-E. (membre du jury résidant à l'extérieur de la province, danse); Karl Gans, Fredericton (musique); Mary Jane Losier, Bathurst (arts littéraires d'expression anglaise); Brigitte Roy, Moncton (arts visuels). Le jury a évalué 14 demandes.

### SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION

#### arts visuels

Marie-Hélène Allain, Ste-Marie de Kent 1 080 \$  
Thaddeus Holownia, Jolicure 815 \$

#### musique

Janine Boudreau, Moncton 1 500 \$

#### théâtre

Live Bait Theatre, Middle Sackville 2 400 \$

Total: 5 795 \$

**Jury:** Ilkay Silk, Fredericton (théâtre); Rick Burns, Fredericton (arts visuels); Michel DesChênes, Moncton (musique). Le jury a évalué 6 demandes.

### CONCOURS DU 1 OCTOBRE 1997

#### SUBVENTIONS À LA CRÉATION et À LA DOCUMENTATION

#### arts littéraires

Albert Belzile, Edmundston 6 000 \$  
Shari Andrews, New Maryland 6 000 \$  
Raymond Fraser, Fredericton 6 000 \$  
Jean Babineau, Robichaud 6 000 \$  
Gérald LeBlanc, Moncton 6 000 \$  
Jules Boudreau, Maisonnette 5 300 \$  
Laurence Hutchman, Edmundston 4 050 \$  
Craig Chouinard, Saint-Jean 4 050 \$

#### arts visuels

Sarah Maloney, Fredericton 6 000 \$  
Janice Wright-Cheney, Fredericton 6 000 \$  
Gregory Elgstrand, Sackville 4 000 \$  
Isabelle Devos, Sackville 3 030 \$

#### musique

George Paul, Red Bank 6 000 \$  
Zéro Celsius, Moncton 6 000 \$  
Valentina Barabanova-Kolko, Fredericton 6 000 \$  
Francine McClure, Moncton 6 000 \$  
Brent Mason, Saint-Jean 6 000 \$  
Richard Hornsby, Mouth of Keswick 3 570 \$

**métiers d'art**

Peter Powning, Sussex	6 000 \$
Bernard Long, St-Jacques	6 000 \$

**film et vidéo**

Daphne Curtis, Fredericton	6 000 \$
----------------------------	----------

Total: 114 000 \$

**PRIX D'EXCELLENCE****Prix pour l'excellence en enseignement des arts**

Brigid Toole-Grant, Fredericton	5 000 \$
---------------------------------	----------

**Prix Alden Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais**

Robert Gibbs, Fredericton	5 000 \$
---------------------------	----------

**Prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français**

Raymond Guy LeBlanc, Moncton	5 000 \$
------------------------------	----------

**Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique**

Soeur Lorette Gallant, Moncton	5 000 \$
--------------------------------	----------

Total: 20 000 \$

**SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION****musique**

Amérythme, Grand-Sault	774 \$
Isaac, Blewett & Cooper, Alma	898 \$

**métiers d'art**

N.B. Artists, Hatfield Point	5 840 \$
------------------------------	----------

Total: 7 512 \$

**Jury:** Philippe Beaulieu, Moncton (théâtre); Audrey Côté-St-Onge, Edmundston (développement culturel communautaire et enseignement des arts); Richard Boulanger, Moncton (musique); Lee Saunders, Petitcodiac (danse); Bettie Arseneault, Petit-Rocher (film et vidéo); Ned Bear, Fredericton (métiers d'art); Lachlan MacQuarrie, Saint-Jean (arts littéraires d'expression anglaise); Linda Dornan, Sackville (arts visuels); Christiane St-Pierre, Caraquet (arts littéraires d'expression française). Le jury a évalué 81 demandes.

**SUBVENTIONS DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION****musique**

An Acoustic Sin, Grand-Sault	1 872 \$
Amérythme, Grand-Sault	576 \$
Danny Boudreau, Grand-Sault	1 053 \$
Hillsborough Girls' Choir, Riverview	3 192 \$

Total: 6 693 \$

**Jury:** Richard Gibson, Moncton (musique); Monica Lang, Moncton (musique); Brigitte Lavoie, Moncton (musique). Le jury a évalué 7 demandes.

**CONCOURS DU 31 JANVIER 1998****BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS****métiers d'art**

Jana Dueck, Fredericton	2 500 \$
-------------------------	----------

**danse**

Kelley Buckley, Riverview	2 500 \$
Catherine LeBlanc, Moncton	2 500 \$
Tessa McKim, Mouth of Keswick	1 000 \$

**film et vidéo**

Mark Bishop, Rothesay	2 500 \$
Sara Soucie, Moncton	2 500 \$

**musique**

Gregory Gallagher, Saint-Jean	1 000 \$
Measha Ann Gosman, Fredericton	2 500 \$
Julien LeBlanc, Cocagne	2 500 \$
Pierre Michaud, Dieppe	2 500 \$
Lac-Hong Phi, Moncton	2 500 \$
Samantha Robichaud, Riverview	500 \$
Eric Thériault, Anse-Bleue	2 500 \$
Jeremy Thompson, Dipper Harbour	2 500 \$
Thomas Zed, Saint-Jean	2 500 \$

**arts visuels**

Jon Claytor, Sackville	2 500 \$
Mark Dixon, Fredericton	2 500 \$
Drew Kennickell, Fredericton	2 500 \$
Emily Leger, Renforth	2 500 \$
Patrick Perry, Fredericton	2 500 \$
Michael Sparks, Sackville	2 500 \$

**théâtre**

Martha Farrell, Moncton	2 500 \$
-------------------------	----------

Total: 50 000 \$

**SUBVENTIONS D'ARTISTE RÉSIDENT****métiers d'art**

New Brunswick College of Craft and Design (Les Manning), Fredericton	5 000 \$
--	----------

**danse**

Félicita Group Inc. (Kathleen Duffy), Saint-Jean	1 500 \$
Les Productions DansEncorps Inc. (Julie Bélanger), Moncton	4 800 \$

**musique**

Université de Moncton (Quatuor Arthur-LeBlanc), Moncton	15 567 \$
University of New Brunswick (Richard Raymond), Fredericton	10 000 \$
University of New Brunswick (Saint John String Quartet), Saint-Jean	5 250 \$

**arts littéraires**

University of New Brunswick (Richard Sanger), Fredericton	10 000 \$
---	-----------

**théâtre**

Theatre New Brunswick (Herb Curtis), Fredericton 10 000 \$

**arts visuels**

Galerie Restigouche Gallery Inc. 2 225 \$

(J. Pierre F. Bujold), Campbellton

Struts Gallery (Penny McCann), Sackville 3 329 \$

Struts Gallery (Eric Walker), Sackville 3 329 \$

Total: 71 000 \$

**SUBVENTIONS DES ARTS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION****métiers d'art**

Karen Burk, Fredericton 2 700 \$

Peter Powning, Sussex 1 395 \$

**théâtre**

Harrison Trimble High School Theatre Group, 2 263 \$

Moncton

Total: 6 358 \$

**Jury:** Mary Jane Losier, Bathurst (arts littéraires d'expression anglaise); Marshall Button, Moncton (théâtre); Brigid Toole-Grant, Fredericton (métiers d'art); Brigitte Roy, Edmundston (arts visuels); Roland Bourgeois, Dieppe (musique); Veronique MacKenzie, Halifax, N.-É. (membre du jury résidant à l'extérieur de la province, danse), Monique LeBlanc, Bedford, N.-É. (arts littéraires d'expression française, film et vidéo). Le jury a évalué 134 demandes.

**CONCOURS DU 15 MARS 1998****CRÉATION****métiers d'art**

Roland Godin, St-Irénée 5 622 \$

**arts littéraires**

Heather Browne Prince, Sussex Corner 5 622 \$

Gracia Couturier, Moncton 6 000 \$

Lynn Davies, Fredericton 6 000 \$

Kathy Diane Leveille, Rothesay 5 622 \$

Lachlan MacQuarrie, Saint-Jean 5 700 \$

**musique**

Amérythme, Grand-Sault 6 000 \$

Eagle Feather, Big Cove 6 000 \$

Richard L. Gibson, Moncton 3 025 \$

Glamour Puss Blues Band, Moncton 6 000 \$

Andrew Miller, Fredericton 5 000 \$

Out of Order, Durham Bridge 5 622 \$

Isabelle Roy, Caraquet 6 000 \$

Jasper Wood, Moncton 5 340 \$

**théâtre**

Michelle Bouchard/Daniel Castonguay, Shippagan 6 000 \$

**arts visuels**

Linda A. Bartlett, Fredericton 5 400 \$

Richard Flynn, Cambridge Narrows 5 622 \$

Suzanne Hill, Rothesay 5 100 \$

Craig Schneider, Fredericton 6 000 \$

Dan Steeves, Sackville 3 327 \$

Carol Taylor, Fairvale 6 000 \$

Total: 115 002 \$

**SUBVENTIONS DES ARTS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK PAR INVITATION****musique**

Theresa Malenfant, Moncton 1 642 \$

Total: 1 642 \$

**Jury:** Gretchen Wilson, Quispamsis (arts littéraires d'expression anglaise); André Lapointe, Moncton (arts visuels); Jules Boudreau, Maisonneuve (arts littéraires d'expression française); Lindsay Sweeney, New Maryland (danse); Gwen Orechia, Fredericton (métiers d'art); Adrian Hoffman, Halifax, N.-É. (membre du jury résidant à l'extérieur de la province, musique), Ivan VanHecke, Grand Digue (théâtre). Le jury a évalué 102 demandes.

**Fonds en fiducie pour l'avancement des arts  
Allocation budgétaire et dépenses pour 1997-1998  
Direction des arts - programmes évalués par jury**

Programmes	1997-1998		1996-1997	
	Allocation	Dépenses	Allocation	Dépenses
	\$	\$	\$	\$
Subventions à la création et à la documentation	228 000	229 000	228 000	232 991
Bourses d'études en arts	50 000	50 000	50 000	50 000
Prix d'excellence	20 000	20 000	20 000	10 000
Subventions d'artiste résident	70 000	71 000	70 000	70 000
Subventions des arts du Nouveau-Brunswick par invitation	32 000	32 000	32 000	35 000
	<b>400 000</b>	<b>402 000</b>	<b>400 000</b>	<b>397 991</b>

Environ 2 000 \$ de l'allocation du gouvernement au Fonds en fiducie pour l'avancement des arts pour 1996-1997 n'ont pas été engagés. Ce montant a été transféré et dépensé pendant l'année 1997-1998.

**Fonctionnement du CANB  
Allocation budgétaire et dépenses pour 1997-1998**

Le gouvernement a attribué la somme de 71 450 \$ au CANB pour son fonctionnement pour l'année financière 1997-1998. Les dépenses réelles de fonctionnement, au cours de l'année, s'élevaient à 71 022 \$.

Le présent document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick avec l'aide de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation et du Bureau de traduction du ministère de l'Approvisionnement et des Services.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000, Fredericton, NB E3B 5H1  
Téléphone : (506) 453-4307    Télécopieur : (506) 453-2416  
artsnb@gov.nb.ca